

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA



Programme des Nations Unies pour le Développement
Pays: MADAGASCAR
Document de Projet

Titre du projet : Initiative Village du Millénaire de Madagascar

Effets UNDAF :

- La jouissance par la population, en particulier les groupes les plus pauvres et vulnérables, de leur droits sociaux
- Une croissance économique inclusive, promue, favorable aux groupes vulnérables
- La population la plus pauvre des zones les plus vulnérables bénéficie d'une éducation équitable et de qualité
- Les conditions de vie et la productivité des populations ciblées sont améliorées
- L'accès des populations à des soins préventifs et curatifs de santé et aux informations de qualité est amélioré

Effets escomptés :

- Les conditions de ressources financières et de capacités humaines sont réunies dans l'atteinte des objectifs du MAP
- Les groupes vulnérables ont un accès durable aux infrastructures de base
- Les populations ont un accès amélioré aux opportunités d'emploi durables
- Les populations, les couches vulnérables en particulier, ont un accès amélioré au financement de leurs activités productives
- Les jeunes/adolescents exclus du système scolaire et des filles à risques en fin de cycle primaire bénéficient d'opportunités éducatives
- Les disparités du genre sont réduites au niveau national, régional et local
- Les usagers ont un accès à des services publics de qualité et leur feed-back sont pris en compte
- La production d'énergie propre et/ou durable est promue

Résultats attendus :

- La malnutrition des mères allaitantes, des femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans est réduite
- Les revenus des ménages sont améliorés grâce à l'accès des femmes aux services financiers
- L'achèvement du cycle primaire par la majorité des enfants a fait diminuer le taux d'analphabétisme dans le village
- Les enfants de moins de dix huit ans, exclus de l'école primaire, bénéficient des formations professionnelles
- La mortalité infantile et la mortalité maternelle sont réduites
- L'incidence des maladies majeures est réduite
- Les principes de développement durable sont intégrés dans les programmes du village
- L'accès des ménages à l'eau, à l'énergie, à l'assainissement, à l'air propre est accru
- L'accès aux technologies d'information et de communication est accru
- Les documents de capitalisation des acquis du projet sont établis et diffusés

Partenaire de mise en œuvre : PNUD

Partie responsable

**: MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CHARGE DE LA DECENTRALISATION**



Description sommaire

Ce projet vise à mettre en œuvre le concept de Village du Millénaire orienté vers la concrétisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et les engagements du Madagascar Action Plan (MAP), à petite échelle. Sur la base d'interventions ciblées dans les domaines de l'agriculture, la santé, l'éducation, la communication, l'infrastructure, l'eau, l'assainissement, l'environnement et l'énergie, et considérant transversalement le genre, le projet s'appuiera sur la participation et le leadership communautaire, visant l'appropriation dudit concept à court, moyen et long terme. Financé par la Corée du Sud à hauteur de 2 millions de dollars US sur 5 ans, ce projet est exécuté par le PNUD sous la tutelle du MPRD.

Période du programme : 2008-2013
Composant du programme : Réduction de la pauvreté et réalisation des OMD
Nom du projet : Initiative Village du Millénaire de Madagascar
Atlas Award ID: 00048800
Durée du projet : 5 ans
Date début: 2008
Date Fin : 2013
Réunion du CLAP : 17 juillet 2008
Accord de gestion : Modalité DEX

Budget total : US\$ 2,750,000
Ressources allouées :
- Régulier : US\$
- Autres : US\$
- Corée du Sud : US\$ 2,000,000
- Gouvernement : US\$ 750,000



Corneille Agossou
Représentant Résident Adjoint (P)

Approuvé par le PNUD :

22 AOÛT 2008

TABLE DES MATIERES

I	RESUME ANALYTIQUE	5
II	ANALYSE DE LA SITUATION	6
II .1	Contexte	6
II .2	Les Villages d'Afrique du Millénaire (AMV).....	7
II .3	Description de Sambaina, le premier village du millénaire à Madagascar... 10	
II.3.1	Informations générales	10
II.3.2	Principaux défis.....	12
III	STRATEGIES.....	13
III .1	Concept du Village du Millénaire.....	13
III .2	Les objectifs, les indicateurs de résultat et les stratégies.....	16
III .3	Modalités de mise en œuvre	19
III.3.1	Préparation du Village.....	20
III.3.2	Organisation du Village.....	20
III.3.3	Suivi et documentation.....	21
III.3.4	Interventions au niveau de District	21
III.3.5	Mise à l'échelle	22
III .4	Interventions possibles.....	23
III .5	Programmes Existants et Partenaires Potentiels	23
III .6	Modalité de financement	24
IV	ARRANGEMENT DE GESTION.....	25
V	PLAN DE SUIVI ET EVALUATION.....	27
VI	CONTEXTE JURIDIQUE.....	29
VII	CADRE DE RESULTATS ET DE RESSOURCES.....	31

LISTE DES ACRONYMES

AMV	African Millenium Village – « Village Africain du Millénaire »
CLAP	Comité Local d'Approbation du Projet
CPAP	Country Program Action Plan – « plan d'action pour le programme pays »
CSB	Centre de Santé de Base
DEX	Direct Execution – « exécution directe »
GoM	Gouvernement de Madagascar
MAEP	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de Pêches
MAP	Madagascar Action Plan
MECI	Ministère de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie
MEFT	Ministère de l'Environnement des Forets et du Tourisme
MEN	Ministère de l'Education Nationale
MINSANPF	Ministère de la Santé et du Planning Familial
MPRD	Ministère auprès de la Présidence de la République chargé de la Décentralisation
MRFDAT	Ministère de la Reforme Foncière, des Domaines et de l'Aménagement du Territoire
MV	Millenium Village – « Village du Millénaire »
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONN	Office National pour la Nutrition
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SBAA	Standard Basic Assistance Agreement
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UNDAF	United Nations Development Assistance Framework – « Cadre d'Assistance au Développement des Nations Unies »
UNPPA	United Nations Public-Private Alliance for Rural Development – « Alliance Public-Privé des Nations Unies pour le Développement Rural »

I RESUME ANALYTIQUE

Financé par le Gouvernement de la Corée du Sud et exécuté par le Programme des Nations Unies pour le Développement, le projet a pour objectif d'appuyer le Gouvernement de Madagascar dans la mise en œuvre d'une stratégie complète basée sur un village pour réduire la pauvreté extrême à Madagascar. Basé sur les expériences positives des Villages du Millénaire d'Afrique (une initiative conjointe du PNUD et de « Earth Institute » de l'Université de Columbia), le projet a pour but de vulgariser les interventions pratiques nécessaires pour réaliser les OMD. En termes d'effet de levier, les interventions et les niveaux d'investissements proposés (à 110 USD par tête par an) auront des impacts significatifs liés à tous les objectifs des OMD au cours de la durée de vie de 5 ans du projet. Au moyen des processus de niveau national d'élaboration des stratégies nationales basées sur les OMD et le "Madagascar Action Plan" (MAP), les enseignements tirés du Village du Millénaire seront adaptés et mis à l'échelle à court et moyen terme à d'autres villages dans le pays. Le but est d'assurer que les avantages de cette approche intégrée et unique au développement rural soient réalisés par toutes les communautés rurales à Madagascar.

II ANALYSE DE LA SITUATION

II.1 Contexte

Selon le rapport sur le développement humain 2005, l'Indice de Développement Humain, qui mesure l'avancement moyen d'un pays en termes de développement humain, attribue à Madagascar le rang de 143^e pays sur 177. Environ 80% de la population de Madagascar, estimée à 20 millions, est rurale. La pauvreté, qui touche trois citoyens malagasy sur quatre, est particulièrement aiguë en milieu rural. Comme partout ailleurs en Afrique subsaharienne, les pauvres à Madagascar restent ruraux de manière disproportionnée, dont la plupart employée ou auto employée dans l'agriculture. Les facteurs clés contribuant à cette situation comprennent l'éloignement des communautés rurales, les conditions économiques insatisfaisantes, la faiblesse du rendement agricole et le faible niveau d'éducation. Les conditions de vie des pauvres des communautés rurales sont exacerbées par l'insuffisance des services de santé, un manque de personnel médical et le mauvais accès à l'eau potable et à l'assainissement.

La lutte contre la pauvreté est l'objectif prioritaire du Gouvernement de Madagascar (GoM) et de ses partenaires au développement. Conscient de l'ampleur du problème, le GoM a élaboré et adopté, avec l'implication de toutes les parties prenantes locales en fin 2006 le « Madagascar Action Plan » (MAP) qui a pris le relais du Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP). Le MAP s'appuie sur la Vision « Madagascar Naturellement » et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). L'objectif du MAP est de permettre au pays de faire un saut qualitatif dans le processus de développement avec l'aide d'une stratégie innovante au cours de la période de cinq ans qui mobilisera tous les acteurs nationaux et internationaux de développement du pays. La stratégie est basée, en premier lieu, sur une accélération de la croissance qui mènera à une réduction de la pauvreté de 50% en 2012 et de 36,8% en 2015, et assurera le développement du pays en réponse aux défis de la mondialisation et conformément aux OMD et à la vision à long terme de Madagascar appelée "Madagascar Naturellement".

Le MAP renferme les aspirations de la population malagasy par rapport aux engagements pris par le GoM au niveau international pour atteindre les OMD dans les délais fixés.

Le MAP couvrira la période 2007-2012 et se concentre sur huit domaines clés:

- La gouvernance responsable
- Les infrastructures reliées
- La transformation de l'éducation
- Le développement rural et une révolution verte
- La santé, le planning familial et la lutte contre le VIH/SIDA
- L'économie à forte croissance
- La responsabilité environnementale
- La solidarité nationale

Le gouvernement est convaincu que la stratégie prometteuse pour la mise en œuvre du MAP en milieu rural est l'approche Village du Millénaire d'Afrique qui est maintenant en cours d'utilisation dans plusieurs autres pays de l'Afrique subsaharienne.

Encadré 1. Objectifs du Millénaire pour le Développement

- OBJECTIF 1: Eradiquer la faim et la pauvreté extrêmes
- OBJECTIF 2: Achever l'enseignement primaire universel
- OBJECTIF 3: Promouvoir l'égalité de genre et habiliter les femmes
- OBJECTIF 4: Réduire la mortalité de l'enfant
- OBJECTIF 5: Améliorer la santé de la mère
- OBJECTIF 6: Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies
- OBJECTIF 7: Assurer la pérennité environnementale
- OBJECTIF 8: Elaborer un partenariat mondial pour le développement

II .2 Les Villages d'Afrique du Millénaire (AMV)

Elaboré sur les meilleures sciences et expériences du PNUD et d'autres organisations qui ont travaillé en milieu rural de l'Afrique subsaharienne, l'Initiative des Villages d'Afrique du Millénaire (African Millenium Village AMV) a été lancée en 2005 et cherche à établir une "*preuve de concept*" pour les stratégies de développement rural à base élargie, menées par les communautés. Il s'agit d'une réponse à l'appel du Secrétaire Général des Nations Unies pour un plan d'actions prescrivant dans les détails *ce* qui aurait besoin d'être fait et *comment* réaliser les OMD. A cette fin, le rapport de 2005 relatif au Projet du Millénaire des Nations Unies '*Investir dans le Développement*'¹ a identifié des stratégies pratiques pour éradiquer la pauvreté par la mise à l'échelle des investissements dans les infrastructures et le capital humain tout en promouvant l'égalité de genre et la pérennité environnementale. Ces stratégies sont actuellement en cours de mise en œuvre en Afrique par le biais de l'Initiative Villages d'Afrique du Millénaire.

Les Villages du Millénaire (Millenium Village MV) cherchent à mettre fin à la pauvreté extrême en travaillant avec les plus pauvres des pauvres, village par village à travers toute l'Afrique, en partenariat avec les gouvernements et les autres parties prenantes engagées dans la réduction de la pauvreté, et fournissent des solutions abordables basées sur la science pour aider les gens à se tirer de la pauvreté extrême. Ils sont conçus pour démontrer la manière dont les OMD peuvent être atteints dans les communautés pauvres à travers une approche menée par la communauté et susceptible d'être mise à l'échelle. L'initiative est mise en œuvre par le PNUD avec

¹ Projet du Millénium des Nations Unies. 2005. Investir dans le Développement. Un plan pratique pour réaliser les Objectifs de Développement du Millénium. New York. 329 pages.

un appui technique consistant de « Earth Institute » de l'Université de Columbia, New York. Le financement a été assuré par le Gouvernement du Japon, ainsi qu'un grand nombre de philanthropes privés concernant le premier ensemble de 79 villages dans 10 pays de l'Afrique subsaharienne. De nombreux autres pays de l'Afrique subsaharienne prévoient maintenant d'initier les MV, et Madagascar est l'un d'entre eux.

L'emplacement de chacun des Villages du Millénaire de la première génération (Figure 1) établi en 2005 a représenté un "point chaud de faim" tel que défini par le Groupe Spécial de Travail du Projet du Millénaire des Nations Unies relatif à la faim dans son rapport « *Réduire de moitié la faim: Cela peut se faire* »². Les zones agro écologiques dans lesquelles les villages sont situés sont occupées par 90 pour cent de la population et 93 pour cent de la superficie des terrains agricoles de l'Afrique subsaharienne. Chaque village compte environ 5000 personnes et 1000 ménages; la plupart des villages comptent environ entre 5000 et 7000 habitants.

Par la conception, chaque Village du Millénaire requiert un investissement des bailleurs de fonds de, au moins, 300 000 USD par an pendant cinq ans. Cela comprend un coût de 250 000 USD par village par an (5 000 villageois par village multipliés par 50 USD³ par villageois) et un montant supplémentaire de 50 000 USD par village par an pour couvrir les coûts logistiques et opérationnels associés à la mise en œuvre, à la formation de la communauté, ainsi qu'au suivi et évaluation. Les autres 60 USD par villageois par an seront pris en charge par les membres du village, les gouvernements locaux et nationaux, ainsi que les organisations partenaires, représentant un financement total de 110 USD par personne par an. Les renseignements supplémentaires sur les coûts par habitant, dont la ventilation par secteur, se trouvent au http://unmillenniumproject.org/mv/mv_cost.htm.

Les premiers résultats issus des AMV démontrent la faisabilité d'un progrès rapide si les communautés pauvres sont dotées d'outils pratiques pour réaliser les OMD. Par exemple, les rendements agricoles ont augmenté en moyenne de 3 fois pendant la première saison de récolte. Les conditions sanitaires se sont améliorées, surtout la morbidité due au paludisme qui a connu une réduction drastique au moyen de la distribution de moustiquaires traitées. Le secteur de l'eau et de l'assainissement s'est amélioré. Et de considérables gains ont été acquis en matière d'éducation, avec une présence et une performance record, surtout avec l'introduction d'un programme de cantine scolaire qui a été appuyé à l'aide d'aliments issus de la production dans les villages. Veuillez visiter le site <http://unmillenniumproject.org> pour plus de renseignements sur ces premiers Villages du Millénaire.

² Sanchez, P.A., Swaminathan, M.S. 2005. Cutting world hunger in half (=Réduire de moitié la faim dans le monde). Science. 307: 357-359.

³ Ce montant mérite d'être revu à la hausse pour tenir compte des flambées de prix des intrants agricoles.

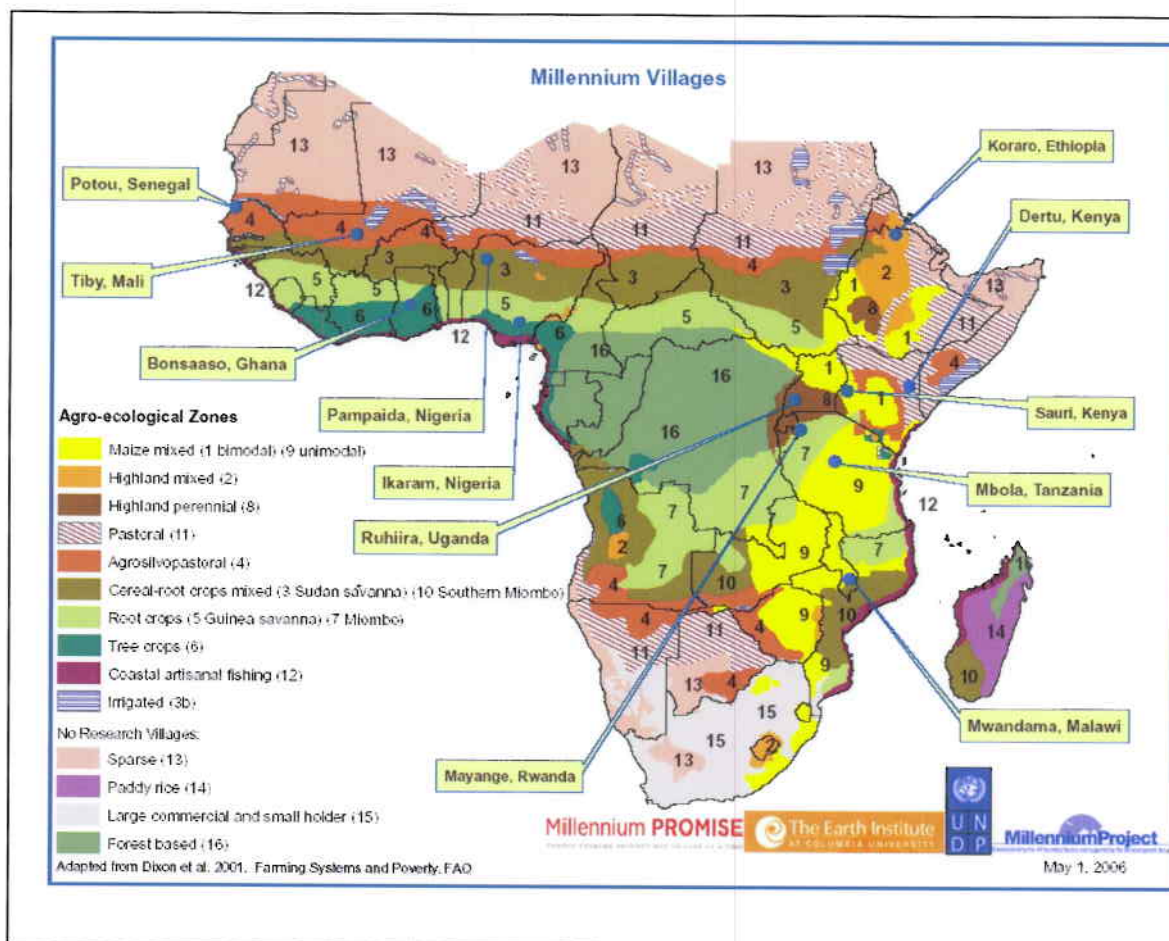


Figure 1. Les Villages du Millénaire d'Afrique – nom des villages et des pays dans lesquels ils sont situés.

De manière cruciale, l'initiative sera conçue pour profiter aux personnes appauvries vivant dans le village, en mettant en œuvre une stratégie de développement rural intégré qui peut réaliser les OMD et en reliant la stratégie aux processus plus larges nationaux de mise à l'échelle des OMD. L'initiative procèdera au suivi et à la documentation de l'efficacité de l'ensemble complet et intégré d'interventions requises pour atteindre les Objectifs, établira le budget requis et démontrera la manière dont les interventions peuvent être effectuées par les communautés elles-mêmes ou par le biais des mécanismes gouvernementaux existants.

Au niveau national, le PNUD et l'Equipe du Pays des Nations Unies appuieront le Gouvernement Malagasy dans l'élaboration d'une stratégie nationale de développement basée sur les OMD selon l'appel y afférent dans le résultat du Sommet Mondial des Nations Unies de 2005 (Article 22 a), ainsi que dans la mise en œuvre de la Révolution verte africaine (Article 68 g). Ce travail consultatif puisera des constats issus du Village du Millénaire pour s'assurer la manière dont les stratégies nationales relatives aux OMD peuvent le mieux appuyer les interventions basées sur la communauté qui sont requises pour atteindre les Objectifs. De cette manière, le pays sera appuyé pour la mise à l'échelle du succès du Village du

Millénaire pour atteindre toutes les communautés rurales appauvries par le biais d'une stratégie nationale de développement basée sur les OMD.

En outre, le gouvernement local et les autres institutions bénéficieront de la participation au processus et élaboreront les outils et méthodes pour créer davantage de villages dans les zones environnantes pour s'étendre au niveau du district au fur et à mesure que le financement devient disponible.

Il est, en effet, opportun d'étendre la portée et la couverture de l'approche Villages du Millénaire à d'autres pays. Le Gouvernement de Madagascar a, par conséquent, formulé une demande spécifique au PNUD en vue d'un appui pour commencer un Village du Millénaire et le Gouvernement de la Corée du Sud a répondu à l'appel. Le Bureau national du PNUD à Madagascar a aidé le gouvernement à élaborer une proposition de projet et à le mettre en œuvre.

II .3 Description de Sambaina, le premier village du millénaire à Madagascar

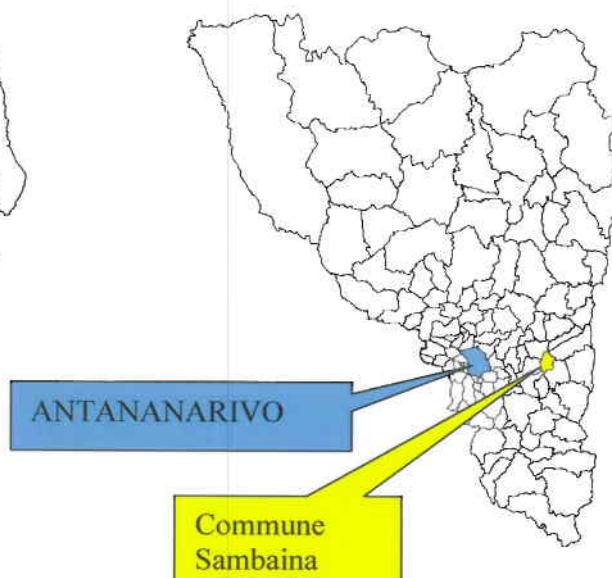
II.3.1 Informations générales

Sambaina est une commune rurale située à environ 45 km à l'Est d'Antananarivo, la capitale. Elle fait partie de la Région d'Analamanga et du District de Manjakandriana.

MADAGASCAR
REGION



REGION ANALAMANGA



Le village de Sambaina, composé de 15 fokontany ou hameaux, s'étend sur 26,84 hectares. Il a environ 7 800 habitants. 70% d'entre eux sont des femmes à cause de l'exode rural des hommes en quête de travail dans d'autres régions. C'est une population relativement jeune puisque 71% ont moins de 21 ans.

Environ 70% de cette superficie est couverte de forêts d'eucalyptus. Seuls 20% du terrain peuvent être exploités à des fins agricoles.

Historiquement, c'était le grand Roi Andrianampoinimerina (1745 – 1810) qui a donné à cette région le nom de VAKY NIADIANA (littéralement, éparpillés à cause de disputes). En réalité, les deux clans qui se disputaient le faisaient au-dessus d'une rivière qui traverse la région. Un jour, la rivière a débordé et s'est éparpillée. Ankadimanga, un des 15 Fokontany est un endroit touristique car il est l'origine de l'une des 12 femmes du roi du nom de Ramiangaly.

La population de Sambaina est fondamentalement animiste et chrétienne. Plus de 2/3 adhèrent aux enseignements chrétiens tandis que les croyances animistes occupent encore de près les vies des gens. Un grand nombre d'entre eux ne travaille pas dans les champs les mardis et les jeudis.

L'économie est surtout basée sur l'agriculture et l'élevage. La commune de Sambaina abrite peu de sociétés industrielles telles que Tiko. En raison de la petite surface cultivable dans la région, les gens sont également impliqués dans la pisciculture et l'artisanat. Le secteur artisanat est composé de sculptures, de transformations d'aliments telles que le yaourt, le fromage, les fruits et les bonbons.

Concernant l'éducation, Sambaina a 16 écoles primaires et 2 collèges d'enseignement général. Le taux d'analphabétisme est assez bas mais mérite encore d'être amélioré. Les TIC ont été introduites dans la manière de vivre de la population depuis que Sambaina a été élu comme village pilote dans le cadre du projet de village TIC avec les Nations Unies.

A cause du climat humide et froid de la région, les infections pulmonaires sont les plus prévalentes. Les infections dermatologiques, les maladies liées aux dents et à la bouche et la diarrhée méritent d'être analysées de très près et remédiées. Le taux de mortalité de la mère et de l'enfant est le même que la moyenne nationale.

La zone jouit d'une bonne sécurité. Les statistiques de l'année dernière révèlent qu'il n'y a pas eu plus d'un seul vol et accident de route dans la zone.

II.3.2 Principaux défis

Garder l'équilibre entre l'extension des superficies arables pour l'agriculture et les forêts constitue le plus grand défi de la région. En même temps, la population locale exploite les forêts pour faire du charbon.

Les autres principaux défis sont les suivants :

- Comment produire plus, vue la rareté de la terre arable dans la zone (environ 20% du territoire), et face à la croissance démographique.
- Peu de sols sains et considérablement productifs pour renflouer les nutriments du sol. Il y a aussi un besoin de techniques de conservation du sol sur les terrains en pente, ainsi que de formation appropriée pour une bonne mise en œuvre de ces techniques.
- Services de vulgarisation agricole – il y a un besoin de mise à jour de la formation sur la vulgarisation agricole; des responsables pour assurer qu'ils mettent à jour les informations relatives à la santé du sol, à la gestion à petite échelle de l'eau, aux semences améliorées, à l'élevage et aux installations d'agroforesterie.
- Les paysans ont besoin de s'organiser pour trouver des systèmes qui les aideront à vendre leurs produits tels que le riz et les pommes de terre.
- Combattre les maladies qui attaquent le bétail dans la zone (dont la variole, la peste aviaire, la peste porcine, la bilharziose).
- Développement du secteur privé – aider les villageois à développer de nouvelles entreprises de village telles que la transformation basée sur l'agriculture, les petites coopératives d'élevage, les artisans de petite échelle et les programmeurs pour la communauté.
- Développer la mise en réseau – les aider à établir des partenariats avec les grands transformateurs d'aliments et les distributeurs orientés vers l'exportation.

III STRATEGIES

Le projet a pour finalité de mettre en œuvre les préceptes du Projet du Millénaire des Nations Unies dans un village rural dans une des régions agricoles majeures du pays, avec, à l'appui, une évaluation et une documentation rigoureuses. En outre, démontrer comment les moyens d'existence de sous subsistance peuvent être transformés en entrepreneuriat commercial de petite échelle et fournir des directives robustes pour la manière de réaliser les OMD à travers toute la partie rurale de Madagascar.

III.1 Concept du Village du Millénaire

Le Village du Millénaire de Madagascar sera conçu pour satisfaire à plusieurs dimensions de pérennité: (i) la pérennité financière sera assurée par une réduction progressive de la dépendance des communautés de l'assistance extérieure; (ii) la pérennité opérationnelle est également importante et sera satisfaite en comptant, autant que possible, sur les interventions menées par la communauté et les mécanismes gouvernementaux existants, tels que les réseaux d'agents de vulgarisation agricole; (iii) en général, les partenaires au développement contribueront au modèle de mise à l'échelle puisque son enveloppe budgétaire tombe dans les engagements internationaux pris au Sommet du G8 de Gleneagles en 2005.

L'objectif central de l'initiative village du Millénaire de Madagascar est d'établir les preuves sur le terrain qui montrent que les interventions du Projet du Millénaire des Nations Unies recommandées pour l'Afrique rurale peuvent hisser les villages hors de la trappe de pauvreté en habilitant leurs communautés. Les stratégies concernent :

- **L'amélioration et la diversification de la productivité agricole**, la diversification en cultures de rente et la promotion de l'emploi non agricole, vont augmenter les revenus dans le village. Les salaires plus élevés relèveront aussi le niveau des épargnes de ménage et accéléreront ainsi la diversification économique et les investissements de ménage dans le capital humain. Dans le temps, la croissance économique dans le village s'accélèrera, réduira la pauvreté liée et non liée au revenu et permettra aux communautés de financer une part croissante des investissements dans les OMD.
- **L'habilitation de la communauté toute entière**, dont les hommes, les femmes et les groupes vulnérables, qui est d'une importance cruciale, dès le début en renforçant la capacité technique et administrative et d'entrepreneuriat au niveau local afin de fournir un grand nombre de services.

- **Le renforcement des capacités techniques** qui constitue une autre partie clé pour assurer la pérennité à long terme au-delà de la période de financement de cette initiative. Des cours de formation seront établis et menés pour les services de santé et de nutrition, d'agriculture et d'environnement, d'énergie et de transport, des ressources en eau et d'assainissement et d'entreprise et de communications. Des animateurs sur site en gestion et surveillance communautaires; agriculture et environnement; santé et infrastructure (eau, énergie et routes) pourront être recrutés dans le cadre du budget du village quand les ministères d'exécution ne peuvent pas détacher leur personnel pour le projet. Un centre de formation/ communautaire sera créé dans la communauté où les cours seront basés. En outre, les programmes communautaires pour les animateurs villageois, agents de santé et techniciens d'infrastructure seront élaborés pour assurer la dissémination des informations et services à la communauté en général afin que la capacité et les services soient fournis de l'intérieur de la communauté.
- En plus de l'appropriation, par la communauté, du projet, la **pérennité** d'un grand nombre des biens et services publics requis par la communauté nécessitera l'implication des services techniques sectoriels déconcentrés, ainsi que des investissements. L'initiative cherchera à assurer la participation des ministères d'exécution au niveau local et leur appropriation par le biais de ce qui suit: (i) puiser des idées auprès des responsables des services techniques sectoriels déconcentrés en matière de planification, formation et mise en œuvre des activités; (ii) chercher des détachements ou des placements d'agents gouvernementaux de vulgarisation (agriculture, santé, etc.) auprès du projet; et (iii) satisfaire les besoins non satisfaits en matière de ressources humaines du gouvernement en recrutant un personnel local qui sera recruté par la Direction Régionale s'il y a du financement disponible. Ce personnel supplémentaire sera impliqué dans les réunions de planification de la Direction Régionale ou du service technique déconcentré comme leurs collègues.
- **La mise à l'échelle** et la **pérennité à long terme** d'un grand nombre de villages qui dépendront en fin de compte et seront effectuées par le GoM. Par conséquent, il est essentiel de travailler avec le gouvernement et ses partenaires de développement à partir des premiers stades de planification du projet du village en vue d'une future extrapolation des évidences à des zones agro écologiques et des systèmes agricoles similaires. Au niveau national, il y aura des tentatives de créer un travail consultatif parallèle avec le Gouvernement Malgache pour aligner leurs stratégies de développement national (Madagascar Action Plan MAP) aux OMD, ainsi pour répondre à l'appel du Secrétaire Général des Nations Unies pour une "Révolution verte Africaine unique".

Il existe d'énormes avantages dans le fait d'investir dans l'initiative Village du Millénaire à Madagascar. Entre autres, cette initiative :

- Contribuera à la promotion du développement rural en habilitant les villageois à mettre en œuvre les stratégies intégrées de développement.

- Fournira des avantages concrets et durables aux communautés rurales par le biais de la bonne gouvernance et des politiques complètes de développement basées sur les OMD, qui mettent l'accent sur la participation communautaire et le leadership des communautés rurales – une "habilitation du bas vers le haut" – qui permettra aux villages de se hisser hors de la trappe de la pauvreté.
- Combinera des interventions testées scientifiquement, au moyen de la participation et du leadership communautaire en matière de conception, de mise en œuvre, de suivi et évaluation.
- Etablira un laboratoire de terrain pour une évaluation rigoureuse de ce qu'il faut faire pour mettre à l'échelle les interventions faites au niveau village afin de réaliser les OMD. Par conséquent, l'initiative renforcera les efforts du GoM et de ses partenaires de développement dans la préparation et la mise en œuvre des stratégies de développement basées sur les OMD.
- Elaborera et renforcera les mécanismes existants de mise en œuvre des projets de développement rural existants et assurera la cohérence avec les stratégies de développement national.
- Servira de plate-forme pour une large gamme de parties prenantes pour travailler ensemble. Cette plate-forme comprendra les autorités locales, les autorités du district, les autorités régionale et nationale, la société civile, les partenaires de développement, les agences spécialisées des Nations Unies, les fonds et les programmes, les Centres de Recherche Agricole Internationale sous la tutelle de CGIAR et les communautés médicales et scientifiques internationales.
- Accordera une attention spéciale aux besoins des filles et des ménages vulnérables, en particulier, ceux dont le chef de ménage est une femme et ceux touchés par le VIH/SIDA.
- Assurera que les interventions promues contribuent à des résultats environnementaux positifs, à la protection des sols, des bassins versants et à l'amélioration de la qualité de l'air ambiant, la collecte d'eau de pluie, la biodiversité et la séquestration de carbone.
- Renforcera la capacité en matière d'habilitation de la communauté et renforcera la capacité technique des responsables des services techniques sectoriels déconcentrés au niveau local et de district, ainsi que des ONG pour mettre en œuvre et entretenir les interventions en matière d'OMD.
- Ensemble avec la communauté villageoise, créera des plans d'actions en vue d'avoir des activités génératrices de revenus qui amélioreront les moyens d'existence des membres de la communauté et assureront un moyen de soutenir un grand nombre des interventions.

III .2 Les objectifs, les indicateurs de résultat et les stratégies

Le projet comprend 8 objectifs relatifs à l'atteinte des OMD et trois autres objectifs liés à la mise en place des conditions favorables et de la coordination entre les partenaires.

Les résultats escomptés et les activités (voir partie VII, cadre de résultats et de ressources) sont suggérés pour atteindre les OMD. La communauté décidera sur les activités spécifiques à entreprendre pour obtenir les résultats escomptés et atteindre les objectifs. La liste des activités à entreprendre sera définie de façon participative et fera l'objet d'un plan de travail annuel. C'est une manière de responsabiliser la communauté et les autorités locales en précisant leur priorité et en prenant en main leur développement économique local durable.

Concrètement, les résultats du village du millénaire devront contribuer à l'atteinte des OMD du pays et devront alors être intégrés dans les résultats nationaux en alignement avec les résultats du MAP. Ainsi, les stratégies à mettre en œuvre se réfèrent à celles identifiées dans le MAP.

Objectif 1. *Éliminer la faim et la malnutrition dans le village, avec amélioration de l'état nutritionnel des femmes enceintes, des mères allaitantes et des nourrissons de moins de deux ans (OMD 1)*

Résultats attendus :

- La malnutrition des mères allaitantes, des femmes enceintes et des enfants de moins de cinq ans est réduite de moitié d'ici 2013
- Le rendement des productions vivrières (riz, manioc, pomme de terre) est doublé d'ici 2010
- La production est diversifiée d'ici 2011

Les stratégies de référence sont celles de l'engagement 5, défi 7 du MAP ainsi que celles de l'engagement 4, défi 3 du MAP

Objectif 2. *Améliorer les moyens d'existence des femmes et des hommes, et accroître leurs revenus issus des activités tant agricoles que non agricoles (OMD 1)*

Résultats attendus :

- La proportion des ménages ayant un revenu annuel inférieur au seuil de pauvreté⁴ est réduite de moitié d'ici 2013
- Le nombre de micros entreprises, d'ateliers artisanaux et de transformation augmente d'ici 2013
- Le nombre de groupes de producteurs opérationnels augmente d'ici 2013

⁴ Le seuil de pauvreté est calculé par l'INSTAT à partir de l'Enquête Périodique auprès des Ménages

Les stratégies de référence sont celles de l'engagement 4, défis 5 du MAP et celle de l'engagement 6, défis 5 du MAP

Objectif 3. Assurer que les élèves achèvent le cycle entier dans les écoles primaires pour les garçons et les filles, et éliminer la disparité de genre dans les écoles (OMD 2 et 3)

Résultats attendus :

- Tous les enfants du village ont terminé l'école primaire d'ici 2013
- L'accès à l'école secondaire est accru d'ici 2013
- D'ici 2013, 50% des enfants de moins de 18 ans exclus de l'école primaire bénéficient des formations professionnelles

Les stratégies de référence sont celles de l'engagement 3, défis 2 et 3 du MAP.

Objectif 4. Améliorer l'accès aux services médicaux et mettre un accent particulier sur l'amélioration de la santé des femmes et sur une réduction drastique de la mortalité de l'enfant et de la mère⁵ (OMD 4 et 5)

Résultats attendus :

- La mortalité infantile est réduite de 2/3 d'ici 2013
- La mortalité maternelle est réduite de 3/4 d'ici 2013
- L'accès de la population à des soins primaires dans la formation sanitaire publique et privée est amélioré

Les stratégies de référence sont celles de l'engagement 5, défis 1, 4, 5 et 6 du MAP.

Objectif 5. Diminuer le taux d'infection des maladies majeures et accroître l'accès aux médicaments essentiels tels que la médication antirétrovirale (OMD 6)

Résultats attendus :

- La proportion de la population ayant effectué le test de dépistage de SIDA augmente
- La proportion de la population ayant effectué le test de dépistage de Tuberculose augmente
- La proportion de la population atteinte des maladies majeures (infection respiratoire aiguë et diarrhée) est réduite

Les stratégies de référence sont celles de l'engagement 5, défis 2 et 3 du MAP.

⁵ Puisque de nombreuses interventions sanitaires critiques ne peuvent être fournies qu'au niveau de district, les partenaires collaboreront pour rassembler les ressources supplémentaires à l'appui des interventions sanitaires de niveau de district qui agiront en complémentarité avec les activités de niveau de village.

Objectif 6. *Intégrer les principes du développement durable dans les programmes de village pour renverser la tendance en matière de perte de ressources environnementales et pour améliorer les services d'écosystème (OMD 7)*

Résultats attendus :

- La superficie des bassins versants aménagés est augmentée d'ici 2013
- Le nombre des espaces verts et récréatives aménagées est doublé d'ici 2013
- L'utilisation des fertilisants organiques est accrue

Les stratégies de référence sont celles de l'engagement 7, défis 2 et 3 du MAP.

Objectif 7. *Accroître l'accès à l'air propre, à l'eau et à l'assainissement pour les ménages, écoles et services médicaux (OMD 7)*

Résultats attendus :

- La moitié de la population dans la Commune ont accès à l'eau potable d'ici 2013
- L'incidence des maladies hydriques (diarrhée, choléra,...) est réduite

Les stratégies de référence sont celles de l'engagement 2, défi 7 du MAP.

Objectif 8. *Éliminer la différence en technologie, en promouvant les technologies de la communication, et l'accès aux Internet et téléphones mobiles (OMD 8)*

Résultats attendus :

- Un centre d'accès à l'Internet est fonctionnel
- D'ici 2013, l'utilisation des outils informatiques est promue dans les services publics
- Le nombre des personnes ayant accès à l'internet est accru
- La proportion de la population utilisant les téléphones (fixes et mobiles) est accrue

Les stratégies de référence sont celles de l'engagement 2, défi 5 du MAP.

Objectif 9. *Accroître l'accès aux infrastructures de transport et à l'énergie pour les ménages*

Résultats attendus :

- Les Fokontany et hameaux sont désenclavés
- L'accès des ménages à l'électricité est amélioré

Les stratégies de référence sont celles de l'engagement 2, défis 2 et 4 du MAP.

Objectif 10. *Renforcer la gouvernance locale*

Résultats attendus :

- L'organisation et le fonctionnement de l'Administration communale sont améliorés
- Les plans locaux de développement sont consolidés et opérationnels
- Les principes de civisme sont inculqués et adoptés par la population

Les stratégies de référence sont celles de l'engagement 1, défi 6 et l'engagement 8, défi 2 du MAP.

Objectif 11. *Consolider le partenariat avec les parties prenantes à différents niveaux (OMD 8)*

Résultats attendus :

- La coordination des actions pour la mise en œuvre du projet est effective
- Les contributions des différents ministères sectoriels et partenaires privés sont effectives

Encadré 2. Objectifs du Village du Millénaire

- OBJECTIF 1: Eliminer la faim et la malnutrition dans le village, avec amélioration de l'état nutritionnel des femmes enceintes, des mères allaitantes et des nourrissons de moins de deux ans (OMD 1)
- OBJECTIF 2: Améliorer les moyens d'existence des femmes et des hommes, et accroître leurs revenus issus des activités tant agricoles que non agricoles (OMD 1)
- OBJECTIF 3: Assurer que les élèves achèvent le cycle entier dans les écoles primaires pour les garçons et les filles, et éliminer la disparité de genre dans les écoles (OMD 2 et 3)
- OBJECTIF 4: Améliorer l'accès aux services médicaux et mettre un accent particulier sur l'amélioration de la santé des femmes et sur une réduction drastique de la mortalité de l'enfant et de la mère (OMD 4 et 5)
- OBJECTIF 5: Diminuer le taux d'infection des maladies majeures et accroître l'accès aux médicaments essentiels tels que la médication antirétrovirale (OMD 6)
- OBJECTIF 6: Intégrer les principes du développement durable dans les programmes de village pour renverser la tendance en matière de perte de ressources environnementales et pour améliorer les services d'écosystème (OMD 7)
- OBJECTIF 7: Accroître l'accès à l'air propre, à l'eau et à l'assainissement pour les ménages, écoles et services médicaux (OMD 7)
- OBJECTIF 8: Eliminer la différence en technologie, en promouvant les technologies de la communication, et l'accès aux Internet et téléphones mobiles (OMD 8)
- OBJECTIF 9: Accroître l'accès aux infrastructures de transport et à l'énergie pour les ménages
- OBJECTIF 10: Renforcer la gouvernance locale
- OBJECTIF 11: Consolider le partenariat avec les parties prenantes à différents niveaux

III .3 Modalités de mise en œuvre

Le Village du Millénium de Madagascar sera mis en œuvre par le Bureau du Pays du PNUD, qui travaille en étroite collaboration avec les autorités locale, régionale et nationale et les ministères sectoriels. Le "Earth Institute" fournira le savoir faire technique et facilitera la diffusion des enseignements émergeant des AMV qu'il exécute au nom du PNUD.

III.3.1 Préparation du Village

Au démarrage du projet, le PNUD avec des représentants du gouvernement, feront une première visite au village, y compris la tenue d'une réunion au niveau du village. Cela fournit aux villageois une présentation des OMD et à l'équipe une évaluation du statut actuel des OMD, dont ce qui suit : les problèmes et priorités majeurs notés par les membres de la communauté; un sens général du paysage et des modèles d'utilisation du sol; l'emplacement et l'état des installations sanitaires, des écoles, des sources d'eau, ainsi que des institutions gouvernementales et ONG qui travaillent dans cette zone.

Le dialogue continu avec les villageois et l'évaluation de besoins constituent un moyen d'assurer la transparence, l'appropriation et la pérennité pendant la mise en oeuvre de l'initiative. Il est demandé aux villageois d'exprimer leurs pensées, préoccupations et réactions par rapport au fait de devenir un Village du Millénium. Un dialogue ouvert couvre des thèmes tels que les problèmes locaux liés aux OMD, les contraintes et opportunités relatives à la réalisation des OMD au niveau du village, les premières discussions relatives aux solutions et approches possibles afin de réaliser les OMD au niveau du village, ainsi que les impressions générales/ consensus relatifs à l'inclusion du village en tant que site. Cette rencontre met l'accent sur le fait que les décisions seront prises par la communauté elle-même, avec des appuis techniques fournis par l'Initiative Villages Africains du Millénium.

Une autre composante essentielle de la première visite consiste à planifier le travail avec les différents niveaux des institutions gouvernementales. Il est important lors de cette visite d'avoir l'approbation et l'engagement tout entier des services techniques sectoriels déconcentrés, pour assurer que le projet est cohérent avec les plans nationaux, d'éclaircir les procédures de partage de coût ; et de fournir un cadre de mise à l'échelle. Par la suite, une réunion des parties prenantes locales est convoquée pour cartographier les projets en cours au sein du village et de son voisinage et d'amener sur l'échiquier les groupes, organisations, institutions au niveau local, national et international en tant que partenaires pertinents. Il s'agit d'assurer que l'initiative élaborera sur, et travaillera avec les efforts en cours qui sont acceptés au niveau social et qui forgent un partenariat essentiel pour la pérennité.

III.3.2 Organisation du Village

L'équipe de mise en œuvre du projet travaillera avec les villageois pour appuyer et aider à l'organisation de comités indépendants selon leur choix, en général définis selon des lignes sectorielles (santé, agriculture et environnement, éducation, etc.). Ces comités sectoriels sont responsables de l'élaboration de plans d'actions qui

seront approuvés par la communauté concernant la mise en œuvre des OMD. A cette fin, on a besoin d'avoir un comité général exécutif du village pour les prises de décisions au nom de la communauté toute entière. On peut avoir besoin d'une constitution/convention interne du village ou « Dina », comme ce qui est pratiqué maintenant dans certains des villages dans le cadre de l'Initiative AMV. Des critères seront mis en place pour assurer un équilibre du genre et les différents groupes ethniques. Les comités sectoriels donneront dans les détails les interventions spécifiques à mettre en œuvre, dont les endroits cibles; les bénéficiaires; les critères de sélection; les coûts et les chronogrammes; les moyens de mise en œuvre, la matérialisation et l'entretien; la responsabilité de la mise en œuvre ainsi que les produits concrets à livrer.

Par le biais d'un processus de concertation et de coopération, les comités sectoriels du village identifieront les interventions de leur choix, en concertation avec le comité de mise en œuvre du projet. Tous les efforts seront déployés pour assurer la considération de l'équilibre du genre dans toutes les approches d'intervention. En cas de besoin, le bureau de pays du PNUD et son équipe de mise en œuvre du projet, ainsi que les organisations à base communautaire, les ONG et les autres organisations des nations Unies et internationales, et les responsables des services techniques sectoriels déconcentrés, fourniront de l'appui technique et de l'assistance aux comités sectoriels du village dans le cadre de leur processus de planification. Si le village dispose d'organisations déjà établies au moyen de structures participatives ou dans le cas où des structures traditionnelles sont en place, les meilleurs efforts seront fournis pour utiliser ces structures et pour éviter de créer des structures parallèles.

Les Chefs Fokontany coordonneront les différents comités sectoriels villageois. La constitution ou la validation des comités (si la structure existe déjà) sera faite en assemblée générale de chaque Fokontany. La Mairie aura en charge de la coordination générale des comités sectoriels afin d'avoir une planification consolidée pour le village du millénaire.

III.3.3 Suivi et documentation

Les données de référence qui documenteront l'avancement pour évaluer l'atteinte des OMD proviendront exclusivement de l'intérieur du village. Il ne peut y avoir de 'village de contrôle' avoisinant à cause de considérations éthiques. L'équipe de terrain du Village du Millénaire mènera des enquêtes de ménage et de terrain avant le démarrage des interventions sur le village. Ces protocoles d'enquête et de terrain ont été élaborés par l'initiative AMV et seront adaptés pour convenir aux conditions et besoins spécifiques du MV de Madagascar. Les types de données de référence qui seront collectés seront également adaptés à partir des AMV. Seules les données essentielles seront collectées dans ce type de MV de troisième génération.

III.3.4 Interventions au niveau de District

Les partenaires de mise en œuvre et de collaboration œuvreront pour la levée de fonds supplémentaire à l'appui des interventions de soins de santé et celles liées à la nutrition au niveau de district. Ceci est essentiel parce que les installations améliorées de santé dans le MV peuvent être submergées par les communautés des villages avoisinants. Des problèmes similaires peuvent se produire aux écoles du MV à cause de leurs conditions améliorées. Pour gérer ces problèmes, du financement supplémentaire sera sollicité des partenaires de développement pour une mise à l'échelle immédiate des interventions en matière de santé et d'éducation. Ces fonds pourront être canalisés à travers les programmes de coopération de l'UNICEF, avec le gouvernement national, qui ont été développés dans le Cadre d'Assistance au Développement des Nations Unies [United Nations Development Assistance Framework (UNDAF)] en réponse aux priorités nationales.

Le renforcement de capacités à différents niveaux (Fokontany, Commune et District) accroîtra la compréhension des liens entre la prestation de service au niveau du village et la manière d'appuyer les prestations de services durables et équitables à plus grande échelle. Les résultats du Village du Millénaire et le dialogue continu avec le gouvernement appuyé par le PNUD sont escomptés créer un espace pour développer le pouvoir et l'initiative locale.

Les enseignements tirés de l'interaction entre le village du millénaire et le district informeront les stratégies de décentralisation en promouvant la responsabilisation et la transparence et ce, au moyen d'une communication et de retours d'informations améliorés. On peut escompter une approche, au niveau de district, pour traiter des problèmes de pauvreté basée sur les enseignements tirés des interventions au niveau du village. L'évaluation, le renforcement de capacités et le suivi au niveau du district donneront des idées importantes sur la possibilité de mise à l'échelle des interventions au niveau du village. Ils assureront un lien crucial à partir de la planification au niveau du village vers la planification nationale.

III.3.5 Mise à l'échelle

Dans la mesure possible, l'initiative s'appuiera sur les mécanismes existants de matérialisation et de mise en œuvre (par exemple, les institutions gouvernementales, les partenaires au développement et la société civile) pour mettre en œuvre et mettre à l'échelle les approches et interventions réussies qui sont générées au cours de l'initiative. L'initiative traitera les questions relatives à la possibilité de mise à l'échelle en examinant ce qui suit:

- Quels sont les facteurs clés qui touchent la manière dont les interventions montent à l'échelle?
- Quelles interventions peuvent être mises à l'échelle à un coût marginal constant ou décroissant?
- Quelles interventions nécessitent des coûts marginaux croissants?
- Quelles interventions exposent des rendements décroissants à l'échelle (par exemple, si les marchés deviennent saturés)?

III .4 Interventions possibles

Tel que mentionné ci-dessous, la liste générale des interventions possibles est basée sur ce qui suit :

- Les recommandations des groupes spéciaux de travail du Projet du Millénaire des Nations Unies destinées à réaliser les objectifs fondamentaux des OMD,
- Les enseignements tirés de l'initiative villages africains du millénaire

Ces derniers seront évalués et adaptés au moyen d'un processus participatif qui inclut tous les acteurs, dont les membres de la communauté, l'équipe technique et les partenaires locaux.

- Etant donné que 70% de la population sont des femmes, une attention spéciale sera accordée aux questions d'égalité de genre et d'habilitation des femmes et des filles dans toute activité planifiée.

III .5 Programmes Existants et Partenaires Potentiels

Le programme existant le plus important à Sambaina est le projet TIC du Village. Il s'agit d'un modèle intégré conçu avec l'appui des organisations internationales (dont FAO, IFA, ITU, UNDESA, PNUD, UNESCO, la Banque Mondiale qui font tous partie du Conseil Consultatif du projet). Le projet a pour but de créer un modèle de développement durable qui lutte contre la pauvreté au niveau de la communauté par le biais de l'utilisation judicieuse des TIC et d'autres nouvelles technologies (dont l'énergie propre alternative, l'eau sûre, le renouvellement de la communauté, etc.). Sambaina est la première réplique du modèle de Village de TIC.

Le Village de TIC à Sambaina est une activité effectuée dans le cadre de l'Alliance Public-Privé des Nations Unies pour le Développement Rural [UN Public-Private Alliance for Rural Development (UNPPA)]. Ses principaux partenaires, mis à part ceux mentionnés ci-dessus, incluent les représentants de toutes les parties prenantes: universités (University of Oklahoma, Politecnico di Milano, Università Cattolica del Sacro Cuore), sociétés (Microsoft, Siemens, Telespazio, Pianeta, Water B2B, etc.), société civile (par-dessus tout, la communauté de Sambaina, qui s'est pleinement impliquée dans tout le processus) et le Gouvernement de Madagascar.

MEVA Association a pour but d'aider les initiatives des femmes en artisanat. Elle cherche à les appuyer dans leur entreprise agricole (plantation de riz et de pommes de terre). Pour que cet effort réussisse, il y a un besoin de renforcer leurs capacités en approche filière.

Les agences du Système des Nations Unies peuvent contribuer soit en assistance technique par rapport aux thématiques d'intervention du projet, soit en coordonnant les comités sectoriels avec les ministères concernés, soit en intervention directe sur le terrain mais intégrée dans le projet.

III .6 Modalité de financement

En moyenne, le financement extérieur annuel requis est de 550 000 USD. Ceci comporte l'appui aux interventions de village qui s'élève à 50 USD par habitant par an et les coûts d'appui technique. Pour 2008-2013, un financement extérieur total de 2,0 m USD a été mobilisé auprès du gouvernement de la Corée du Sud et un autre montant de 750 000 USD sera requis.

Les budgets d'intervention pour chaque activité de village seront davantage précisés après l'évaluation complète de besoins, la définition de l'étendue des interventions (appropriée pour les circonstances spécifiques du village) et la budgétisation comparative des interventions alternatives.

Puisque le financement disponible au moyen de cette proposition ne sera pas suffisant pour financer les interventions au niveau district, les partenaires de mise en œuvre et stratégiques collaboreront pour mobiliser des ressources supplémentaires à l'appui des interventions de santé et des initiatives de développement de capacités au niveau de district. Ces derniers appuieront la mise en œuvre réussie du MV.

Sources supplémentaires de Financement des Interventions au niveau du Village

Un cofinancement substantiel des interventions au niveau du village sera fourni par les communautés elles-mêmes, le gouvernement local et le gouvernement national, ainsi que les partenaires au développement qui travaillent déjà dans la région. De cette manière, le fonds fourni par le gouvernement de la Corée du Sud sera utilisé comme un effet de levier pour réaliser le maximum de résultats.

Le budget du projet, qui est basé sur le principe de partage de coût parmi les parties prenantes clés est montré au tableau 1.

Tableau 1. Investissements et contributions par tête appropriés escomptés des divers partenaires

Coût total par personne par an (USD)	Par tête	Par village*
<i>Contributions Locales</i>		
Composante nationale/provinciale/de district/ de gouvernement	\$30	150 000
Composante communauté (en espèces ou en nature)	\$10	50 000
Total	\$40	200 000
<i>Contributions des Bailleurs de fonds internationaux</i>		
Contributions des partenaires au développement bilatéraux/multilatéraux et autres partenaires au développement	\$20	100 000
Ecart de financement pour 5000 villageois	\$50	250 000
Total	\$70	\$350 000
TOTAL GENERAL	\$110	\$550 000

R

* supposant une population de village de 5 000 personnes

Tableau 2 Proportion d'allocation des budgets au niveau des interventions relatives aux OMD (à titre indicatif)

Secteur	Pourcentage
Agriculture et nutrition	15%
Santé	20%
Education	20%
Infrastructure, énergie, communication	30%
Eau, assainissement et environnement	15%
TOTAL	100%

IV ARRANGEMENT DE GESTION

Le Village du Millénium de Madagascar sera exécuté sous la modalité DEX et géré à travers le logiciel PeopleSoft ATLAS par le Bureau du Pays du PNUD. Le projet aura son propre compte bancaire.

Le PNUD élaborera aussi un accord pour l'appui technique de 'Earth Institute'. Cet accord amènera sur l'échiquier les expériences de mise en œuvre et les enseignements émergeant de l'initiative AMV. L'appui fourni par "Earth Institute" viendra en grande partie à travers son Centre d'OMD à Nairobi et/ou de Bamako.

L'équipe de mise en œuvre du projet travaillera en étroite collaboration avec les services techniques sectoriels déconcentrés du district pour surveiller le suivi et la documentation des enseignements tirés. Les équipes de pays du système des Nations Unies seront impliquées dès le début du projet pour assurer la synergie et la complémentarité et pour apporter leur assistance dans la mise à l'échelle des différentes interventions mises en œuvre au niveau du village.

Pour assurer une surveillance fiduciaire et de gestion adéquate, un comité de projet sera mis en place. Il aidera à la fourniture de conseils et de suivi de la mise en œuvre du projet. Le comité de projet aidera également à l'application des enseignements tirés dans la préparation et la mise en œuvre des stratégies de développement basées sur les OMD.

Pour assurer la mise à l'échelle, et l'atteinte des résultats du MAP à travers l'UNDAF, le projet s'intégrera dans les comités thématiques effet UNDAF notamment la gouvernance, la croissance économique, la santé et la protection sociale, l'éducation et la communication.

Le Bureau pour l'Afrique du PNUD à New York recevra du financement du gouvernement de la Corée du Sud pour financer le projet. Presque tout le financement sera utilisé pour la mise en œuvre des interventions au village, et pour les coûts du personnel impliqué dans sa mise en œuvre. Le PNUD recouvrera les coûts de gestion et de supervision générale du projet à hauteur de 7% du budget.

Au niveau du village, un Coordinateur de Village sera recruté. Le personnel supplémentaire à recruter comprend un gestionnaire de base de données et chargé de la communication, un responsable de la mobilisation communautaire et de l'aspect genre, un assistant de projet et un personnel d'appui nécessaire pour améliorer la prestation des interventions et pour mener le processus de suivi et de documentation.

Le Comité du projet

C'est le groupe responsable pour prendre, sur une base consensuelle, des décisions de gestion pour le projet, lorsque le Responsable/Gestionnaire de projet requiert des conseils, y compris les recommandations pour l'approbation des révisions de projet par le PNUD et/ou le partenaire de mise en œuvre. Les révisions du projet sont effectuées suivant la décision du Comité au cours de l'exécution du projet, ou selon les besoins, à la demande du gestionnaire du projet.

Le Comité de Projet est aussi consulté par le gestionnaire du projet en cas de dépassement des tolérances définies au préalable (c'est à dire les limites liées à la durée et au budget du projet).

Ce Comité comporte trois fonctions :

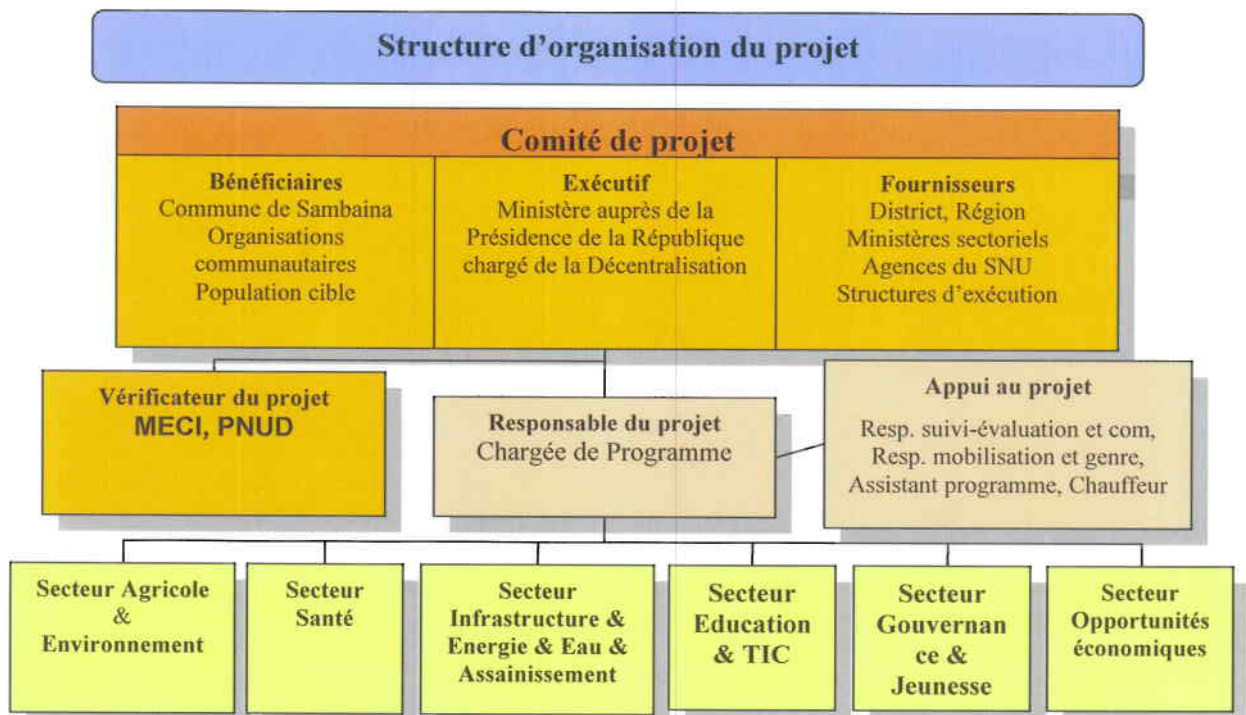
- L'Exécutif, représentant la propriété du projet, pour présider le groupe, sera assuré par le Ministère en charge de la décentralisation
- La fonction de Fournisseur principal pour donner des conseils concernant la faisabilité technique du projet, sera assurée par les représentants des comités sectoriels et les structures d'exécution du projet
- La fonction de Bénéficiaire principal, pour assurer la réalisation de bénéficiaires du projet, du point de vue des bénéficiaires du projet, sera assurée par la Commune de Sambaina, les organisations communautaires et la population cible

Les comités sectoriels

Afin d'avoir les orientations spécifiques à chaque secteur d'intervention, les comités sectoriels seront mis en place. Ils auront comme rôle de déterminer les orientations appropriées, d'apporter les conseils et l'assistance technique nécessaires pour la planification et la mise en oeuvre et de coordonner les interventions sectorielles.

Les comités sectoriels comprendront en plus des comités sectoriels villageois, les représentants des institutions et organisations œuvrant dans les secteurs concernés, et ils sont co-présidés par les ministères sectoriels concernés et les agences du SNU.

Les trois fonctions : exécutif, fournisseur et bénéficiaires doivent être remplies dans les comités sectoriels.



V PLAN DE SUIVI ET EVALUATION

Une collecte des données de base sera conduite au démarrage du projet afin de connaître la situation de départ.

Une fois que les interventions ont commencé dans le village, la collecte d'ensemble de données continuera dans la deuxième année et la cinquième année pour évaluer l'impact des diverses interventions. Ce suivi continu permettra d'avoir une évaluation à mi-parcours et d'apporter les modifications aux stratégies d'intervention parce que les seuils de pauvreté sont croisés. L'exercice aidera à mesurer si le village est en bonne voie vers la réalisation des OMD et ce qui a besoin d'être fait pour accélérer le processus.

Les éléments suivants seront utilisés pour assurer que les résultats soient réalisés:

Evaluation de la Préparation – il s'agit d'entreprendre une évaluation de la préparation des mécanismes existants au moyen desquels les interventions seront promues et efficacement suivies pour assurer la réussite. Une partie de ce travail est fait au début du projet en assurant que le gouvernement, la communauté et les individus du site sélectionné se soient engagés à la réalisation des OMD. Cet engagement sera évalué sur la manière dont la communauté est organisée et préparée ainsi que sur la volonté des autorités respectives pour faciliter le processus de développement. Il est également basé sur l'évaluation du type et de l'étendue des partenaires potentiels dans le processus de développement déjà sur le terrain ou disposés à participer dans le

processus. Cela comporte le volume des ensembles de données existants que le projet adoptera ou adaptera.

Approche de Suivi – Adopter une approche communautaire de suivi participatif, qui se concentre sur le renforcement de la communauté en vue d'une auto suivi évaluation de l'avancement vers la réalisation des résultats cibles bien identifiés, qui se traduiront en résultats désirés pour la communauté. Par conséquent, la communauté participera pleinement dans le choix de ces résultats opérationnels/résultats attendus, identifiera les indicateurs mesurables et adoptera un système de suivi d'avancement vers la réalisation de ces résultats. Les indicateurs mesurables sélectionnés à des fins de suivi seront identifiés en collaboration avec la communauté et seront basés sur les priorités stratégiques de la communauté. Ce processus participatif et de suivi et évaluation à la base permettront d'avoir un apprentissage, une correction et un ajustement continus par toutes les parties concernées.

Indicateurs de Performance – Sélectionner des indicateurs de performance tant qualitatifs que quantitatifs permettant d'évaluer si l'avancement est bien accompli vers la réalisation des succès et/ ou si du succès a été réalisé. Ceci permettra à la communauté d'identifier les domaines de la stratégie à accélérer, à modifier ou à changer pour assurer un succès. Ces indicateurs seront clairs dans leur signification, pertinents par rapport aux priorités de développement de la communauté, économiquement viables pour être facilement réalisables à des coûts et des délais raisonnables et, seront suffisants en tant que base d'évaluation de réussite. Enfin, ces indicateurs seront suivis en ce sens qu'ils peuvent être validés de manière indépendante dans l'espace et dans le temps.

Suivi - A la suite de la sélection de ces indicateurs, la collecte continue de données de suivi de base (en plus des ensembles de données de panel mentionnées ci-dessus) se fera en utilisant un certain nombre de méthodes, à savoir de la conversation avec les individus concernés, des entrevues au niveau de la communauté, des descentes sur le terrain pour une observation directe, du passage en revue des dossiers gardés par divers individus et/ ou organisations, des entrevues auprès d'informateurs clés, des discussions au sein de groupes thématiques et des expérimentations sur terrain, ainsi que des mesures directes au cas où cela est possible.

Ciblage – Les données de suivi ainsi collectées seront utilisées (avec les données de référence) pour déterminer les objectifs réalistes sur lesquels le suivi du succès sera basé. Le suivi sera également utilisé pour établir un mécanisme de retour d'informations (feedback) entre les activités sur le terrain et les décisions prises par les concepteurs de politique.

Outils d'évaluation – En plus du suivi, il y aura une évaluation des divers aspects du processus d'intervention en utilisant un certain nombre d'outils et de méthodologies d'évaluation. Parmi ces derniers, il y aura:

- L'utilisation d'une chaîne de logique de performance (pour déterminer la force et la logique du déploiement et la mise en séquence des activités sur la base d'efforts et d'expériences similaires fournis ailleurs).

- La conduite d'une évaluation de pré mise en œuvre (pour assurer l'existence d'un plan de mise en œuvre plausible et crédible avant la vraie mise en œuvre et se garder ainsi contre l'échec, étant programmé dans le plan dès le début du processus de mise en œuvre).
- La conduite d'une évaluation de mise en œuvre (à la fin de toutes les séances de mise en œuvre) pour déterminer ce qui a été mis en œuvre ou ce qui ne l'a pas été par rapport au plan initial.
- La conduite d'évaluations rapides destinées à fournir à la communauté et à d'autres preneurs de décisions un ensemble d'informations opportunes sur certaines questions pressantes spécifiques qui ont besoin d'être résolues rapidement.

Etablissement de rapport – Toutes les informations réunies dans le cadre du Suivi et Evaluation seront analysées et feront l'objet d'établissement de rapports aux groupes d'actions pertinents dans la communauté, ainsi qu'à l'équipe du Village du Millénaire pour action. Ces informations seront bien ciblées, être dans le bon format et être préparées et disponibles à temps.

En plus des enquêtes régulières utilisées pour suivre l'avancement, les évaluations de la composante intervention en termes d'efficacité de distribution de biens et services, de renforcement de capacités, ainsi que de gestion de projet, se produiront sur une base annuelle. Les comités sectoriels du village mèneront ces évaluations continues. Les ajustements dans les interventions, les méthodes d'engagement communautaire, et la gestion se feront selon les recommandations des évaluations officielles et des dialogues communautaires.

VI CONTEXTE JURIDIQUE

Ce document de projet est l'instrument visé comme tel dans l'article 1 de l'Accord de Base Type en matière d'Assistance (SBAA) entre le Gouvernement de Madagascar et le PNUD.

En accord avec l'article III du SBAA, la responsabilité de la sûreté et de la sécurité du partenaire de mise en œuvre, de son personnel et de ses biens, ainsi que des biens du PNUD placés sous la garde du Partenaire de mise en œuvre, incombe au Partenaire de mise en œuvre.

Le Partenaire de mise en oeuvre devra :

- a) mettre en place un plan de sécurité approprié et le maintenir, en prenant en considération la situation de la sécurité dans le pays de mise en œuvre du projet ;
- b) assumer tous les risques et responsabilités liés à la sécurité du Partenaire de mise en œuvre et la pleine exécution du plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place, et d'en proposer des modifications si nécessaire. Le fait de ne pas mettre en œuvre et de tenir un plan de sécurité approprié tel qu'il est requis ci-après sera considéré comme une violation de cet accord.

Le Partenaire de mise en œuvre s'engage à entreprendre tous les efforts raisonnables pour veiller à ce qu'aucun des fonds reçus en vertu de ce Document de Projet ne soit utilisé pour soutenir des personnes ou des entités associées au terrorisme et que les bénéficiaires des sommes éventuellement fournies par le PNUD ci-dessous n'apparaissent pas sur La liste tenue par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999). La liste est accessible au <http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>. Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance ou les sous-accords conclus dans le cadre de ce Document de Projet.

R

VII CADRE DE RESULTATS ET DE RESSOURCES

Projet Village du Millénaire				
Objectifs nationaux :				
<ul style="list-style-type: none"> - Engagement 5 du MAP : Santé, Planning Familial et lutte contre le VIH/SIDA - Engagement 4 du MAP : Développement rural 				
Effets UNDAF 5 et 4 : Développement rural et Environnement ; Santé, Planning Familial et réponse aux VIH et SIDA				
Objectif 1 : Eliminer la faim et la malnutrition dans le village, avec amélioration de l'état nutritionnel des femmes enceintes, des mères allaitantes et des nourrissons de moins de deux ans (OMD 1)				
Résultats attendus	Indicateurs	Activités indicatives	Parties responsables	Ressources annuelles en dollars (à titre indicatif)
1.1. La malnutrition des mères allaitantes, des femmes enceintes et des enfants de moins de cinq ans est réduite de moitié d'ici 2013	Taux de malnutrition - Base : à calculer - Cible : réduction de 50% par rapport à la base	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les programmes d'alimentation et d'administration de micronutriments pour les femmes enceintes et les mères allaitantes, ainsi que les enfants de moins de cinq ans - Renforcer les cantines scolaires par les produits locaux 		
1.2. Le rendement des productions vivrières (riz, manioc, pomme de terre) est doublé d'ici 2010	Rendement par culture - Base : à calculer - Cible : augmentation de 50% par rapport à la base	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les accès aux semences améliorées et intrants agricoles - Renforcer les services de vulgarisation agricole - Promouvoir les techniques de collecte d'eau pour l'irrigation de petite échelle - Améliorer le système d'irrigation (réhabiliter et/ou construire les ouvrages) - Installer les greniers villageois - Renforcer les organisations paysannes pour la production et pour la commercialisation - Mettre en place des mécanismes de pérennisation de toutes les activités 	MINSANPF, ONN MAEP MEN FAO UNICEF	40,000
1.3. La production est diversifiée d'ici 2011		<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les cultures maraîchères - Améliorer la santé animale - Améliorer l'alimentation animale par la production fourragère et l'installation de provenderie artisanale locale - Améliorer de la race bovine pour la production laitière 		

Objectif national : - Engagement 4 du MAP : Développement rural - Engagement 6 du MAP : Economie à forte croissance Effets UNDAF 4 et 2 : Développement rural et Environnement ; Infrastructure reliée et Economie à forte croissance				
Objectif 2 : Améliorer les moyens d'existence des femmes et des hommes, et accroître leurs revenus issus des activités tant agricoles que non agricoles (OMD 1)				
Résultats attendus	Indicateurs	Activités	Parties responsables	Ressources annuelles en dollars (à titre indicatif)
2.1. La proportion des ménages ayant un revenu annuel inférieur au seuil de pauvreté ⁶ est réduite de moitié d'ici 2013	Revenu des ménages - <u>Base</u> : à calculer - <u>Cible</u> : réduction de 50%	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les activités génératrices de revenus (petit élevage, apiculture, pisciculture) et des cultures de haute valeur commerciale (légumes, fruits...) - Améliorer l'accès au financement rural - Améliorer les services de transport 		
2.2. Le nombre de micros entreprises, d'ateliers artisanaux et de transformation augmente d'ici 2013	Nombre de micros entreprises, d'ateliers artisanaux et de transformation créés - <u>Base</u> : à calculer - <u>Cible</u> : à déterminer	<ul style="list-style-type: none"> - Développer le secteur privé (entreprise de transformation agroalimentaire, petites coopératives, artisans,...) - Promouvoir les associations des producteurs - Aider les hommes et les femmes paysans et entrepreneurs d'établir des partenariats avec de grands transformateurs d'aliments, de distributeurs de supermarchés et orientés vers l'exportation, le long de la chaîne alimentaire - Améliorer l'accès à l'électricité pour soutenir les entreprises, écoles, centres de santé, foyers et centres communautaires 	MAEP MECI ONUDI BIT	40,000
2.3. Le nombre de groupes de producteur opérationnels augmente d'ici 2013	Nombre de groupes de producteur opérationnel - <u>Base</u> : à calculer - <u>Cible</u> : à déterminer	<ul style="list-style-type: none"> - Former les associations de producteurs en gestion d'entreprise - Organiser des séances de formation ciblée par le genre - Travailler avec les groupes de femmes locales pour obtenir leur approbation concernant l'emplacement et la mise en œuvre de toutes les nouvelles infrastructures d'eau, de santé et d'agriculture 		

⁶ Le seuil de pauvreté est calculé par l'INSTAT à partir de l'Enquête Périodique auprès des Ménages

Objectif national : Engagement 3 du MAP, Transformation de l'éducation Effet UNDAF 3 : Education équitable et de qualité				
Objectif 3. Assurer que les élèves achèvent le cycle entier dans les écoles primaires pour les garçons et les filles, et éliminer la disparité de genre dans les écoles (OMD 2 et 3)				
Résultats attendus	Indicateurs	Activités	Parties responsables	Ressources annuelles en dollars (à titre indicatif)
3.1. Tous les enfants du village ont terminé l'école primaire d'ici 2013	% des enfants ayant terminé l'école primaire - Base : à déterminer - Cible : 100%	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les cantines scolaires par les produits agricoles locaux - Mettre en place des jardins scolaires pour approvisionner les cantines - Améliorer les infrastructures scolaires (bâtiments, lumières, cuisine...) - Promouvoir les centres préscolaires - Travailler avec les autorités locales pour éliminer/réduire les frais de scolarité pour l'enseignement primaire, y compris le coût des nécessités/ accessoires (salaires des enseignants, améliorations des bâtiments scolaires, mobilier, livres, uniformes, etc.) 		
3.2. L'accès à l'école secondaire est accru d'ici 2013	% des enfants à l'école secondaire - Base : à déterminer - Cible : augmentation de 10%	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des fonds de bourses pour l'école secondaire pour les étudiants qui ont réussi mais qui ne disposent pas de fonds pour poursuivre les études, en mettant l'accent sur l'égalité entre les filles et les garçons 	MEN UNICEF	20,000
3.3. D'ici 2013, 50% des enfants de moins de 18 ans exclus de l'école primaire bénéficient des formations professionnelles	% d'enfants moins de 18 ans exclus de l'école primaire bénéficiant de formation professionnelle - Base : à déterminer - Cible : augmentation de 20%	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser et supporter les formations professionnelles, à la demande, sur place ou dans les écoles techniques et professionnelles pour récupérer ceux qui abandonnent après le premier cycle - Organiser des cours d'alphabétisation 		

Objectif national : - Engagement 5 du MAP : Santé, Planning Familial et lutte contre le VIH/SIDA Effet UNDAF 5 : Santé, Planning Familial et réponses aux VIH SIDA				
Objectif 4. Améliorer l'accès aux services médicaux et mettre un accent particulier sur l'amélioration de la santé des femmes et sur une réduction drastique de la mortalité de l'enfant et de la mère (OMD 4 et 5)				
Résultats attendus	Indicateurs	Activités	Parties responsables	Ressources annuelles en dollars (à titre indicatif)
4.1. La mortalité infantile est réduite de 2/3 d'ici 2013	Taux de mortalité infantile - <u>Base</u> : à calculer - <u>Cible</u> : réduction de 2/3	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser la communauté pour la réalisation des vaccinations des enfants avant un an - Former et supporter les comités de santé villageois - Assurer la fourniture de suppléments de micronutriments aux enfants - Approvisionner les centres de santé en eau potable - Approvisionner les centres de santé en médicaments essentiels et assurer leur accessibilité - Fournir les équipements cliniques essentiels 		
4.2. La mortalité maternelle est réduite de 3/4 d'ici 2013	Taux de mortalité maternelle - <u>Base</u> : à calculer - <u>Cible</u> : réduction de 2/3	<ul style="list-style-type: none"> - Eduquer les femmes et sensibiliser la communauté pour que les femmes accouchent dans les centres de santé, assisté par le personnel qualifié - Assurer la fourniture de suppléments de micronutriments aux mères enceintes et allaitantes - Assurer l'accès aux services de personnes qualifiées pour l'assistance à l'accouchement par la rénovation des centres de santé de base du village - Eduquer les membres de la communauté sur le planning familial 	MINSANPF UNICEF	20,000
4.3. L'accès de la population à des soins primaires dans la formation sanitaire publique et privée est amélioré	Taux de fréquentation des CSB - <u>Base</u> : à calculer - <u>Cible</u> : augmentation de 20%	<ul style="list-style-type: none"> - Faire de l'IEC prophylactique et hygiène à travers les centres de santé de base et des hôpitaux de district - Fournir un transport d'urgence (ambulance) vers l'hôpital le plus proche à l'aide du véhicule à la disposition du village 		

Objectif national : Engagement 5 du MAP, Santé, Planning Familial et lutte contre le VIH/SIDA

Effet UNDAF 5 : Santé, Planning Familial et réponses aux VIH SIDA

Objectif 5. Diminuer le taux d'infection des maladies majeures et accroître l'accès aux médicaments essentiels tels que la médication antirétrovirale (OMD 6)

Résultats attendus	Indicateurs	Activités	Parties responsables	Ressources annuelles en dollars (à titre indicatif)
5.1. La proportion de la population ayant effectué le test de dépistage de SIDA augmente	Taux de dépistage de SIDA - <u>Base</u> : à calculer - <u>Cible</u> : à déterminer	- Eduquer la communauté sur la prévention du SIDA et l'encourager pour le dépistage volontaire; - Fournir la thérapie par les médicaments (ARV),	MINSANPF	15,000
5.2. La proportion de la population ayant effectué le test de dépistage de Tuberculose augmente	Taux de dépistage de tuberculose - <u>Base</u> : à calculer - <u>Cible</u> : à déterminer	- Renforcer les comités de santé villageois dans la sensibilisation pour accroître le taux de dépistage de gens atteints de la tuberculose ; - Assurer le traitement des tuberculoses		
5.3. La proportion de la population atteinte des maladies majeures (infection respiratoire aiguë et diarrhée) est réduite	Nombre de population atteinte par les maladies majeures - <u>Base</u> : à calculer - <u>Cible</u> : à déterminer	- Former les comités de santé pour renforcer la sensibilisation et l'éducation de la population en hygiène de base pour l'IRA et la diarrhée - Fournir les traitements curatifs adéquats pour l'IRA et la diarrhée - Améliorer le système de cuisson pour réduire les problèmes de santé associés à l'inhalation de fumée		

12

Objectif national : Engagement 7 du MAP, Environnement durable				
Effet UNDAF 4 : Conditions de vie et de productivité des populations				
Objectif 6. Intégrer les principes du développement durable dans les programmes de village pour renverser la tendance en matière de perte de ressources environnementales et pour améliorer les services d'écosystème (OMD 7)				
Résultats attendus	Indicateurs	Activités	Parties responsables	Ressources annuelles en dollars (à titre indicatif)
6.1. La superficie des bassins versants aménagés est augmentée d'ici 2013	<p>Superficie de bassins versant aménagés</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Base</u> : à calculer - <u>Cible</u> : à déterminer 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager et restaurer les bassins versants dégradés - Mettre en place des pépinières pour les plantes amélioratrices des sols 		
6.2. Le nombre des espaces verts et récréatifs aménagés est doublé d'ici 2013	<p>Nombre espace récréatif créé</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Base</u> : 0 - <u>Cible</u> : 15 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des espaces récréatifs pour les enfants, aménager des terrains de sport pour les jeunes et les adultes - Embellir les villages, les écoles, les centres de santé par la création des jardins publics et individuels, des espaces verts pour une meilleure ambiance de vie - Promouvoir l'écotourisme 	MEFT MRFDAT FAO	15,000
6.3. L'utilisation des fertilisants organiques est accrue	<p>Superficies exploitées utilisant des fertilisants biologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Base</u> : à calculer - <u>Cible</u> : à déterminer 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l'utilisation des fertilisants organiques - Promouvoir l'agriculture biologique - Promouvoir les activités pour l'éducation environnementale à l'école - Sensibiliser éduquer la communauté sur le changement climatique et les impacts environnementaux des activités humaines 		

Objectif national : Engagement 2 du MAP, Infrastructure reliée				
Effet UNDAF 2 : Infrastructure reliée et Economie à forte croissance				
Objectif 7. Accroître l'accès à l'air propre, à l'eau et à l'assainissement pour les ménages, écoles et services médicaux (OMD 7)				
Résultats attendus	Indicateurs	Activités	Parties responsables	Ressources annuelles en dollars (à titre indicatif)
7.1. La moitié de la population dans la Commune ont accès à l'eau potable d'ici 2013	% des ménages ayant accès à l'eau potable - <u>Base</u> : à calculer - <u>Cible</u> : 50%	<ul style="list-style-type: none"> - Protéger les ressources en eau - Installer les systèmes de filtration et de purification d'eau - Approvisionner les Fokontany, les centres de santé et les écoles en eau potable - Réhabiliter les bornes fontaines 	MINSANPF, Ministère de l'Eau, MRFDAT UNICEF	30,000
7.2. L'incidence des maladies hydriques (diarrhée, choléra...) est réduite	Nombre de cas de maladies hydriques enregistrés au niveau des formations sanitaires - <u>Base</u> : à calculer - <u>Cible</u> : à déterminer	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des latrines pour les places publiques - Promouvoir les latrines améliorées - Améliorer l'assainissement du village 		

Objectif national : Engagement 2 du MAP, Infrastructure reliée

Effets UNDAF 2 : Infrastructure reliée et Economie à forte croissance

Objectif 8. Eliminer la différence en technologie, en promouvant les technologies de la communication, et l'accès aux Internet et téléphones mobiles (OMD 8)

Résultats attendus	Indicateurs	Activités	Parties responsables	Ressources annuelles en dollars (à titre indicatif)
8.1. Un centre d'accès à l'Internet est fonctionnel	<p>Nombre de personnes fréquentant le centre Internet</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Base</u> : 0 - <u>Cible</u> : à déterminer 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place et renforcer la structure de gestion du centre d'accès à l'Internet - Renforcer et supporter les activités du centre d'accès à l'Internet 		
8.2. D'ici 2013, la moitié des élèves des écoles secondaires connaissent les outils informatiques	<p>% des élèves connaissant l'outil informatique</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Base</u> : à calculer - <u>Cible</u> : 50% des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir des ordinateurs aux écoles - Introduire l'initiation à l'informatique dans le programme scolaire - Former les élèves à l'utilisation des ordinateurs 		
8.3. Le nombre des personnes ayant accès à l'Internet est accru	<p>Nombre de personnes fréquentant le centre Internet</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Base</u> : 0 - <u>Cible</u> : à déterminer 	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir de la formation en technologies d'information et de communication liées à l'agriculture, aux prix du marché, à la santé et aux infrastructures 	Ministère de la Télécommunication	15,000
8.4. La proportion de la population utilisant les téléphones (fixes et mobiles) est accrue	<p>% de ménage disposant d'un téléphone mobile ou fixe</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Base</u> : à calculer - <u>Cible</u> : à déterminer 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser sur les avantages d'utilisation des TIC 		

Objectif national : Engagement 2 du MAP, Infrastructure reliée

Effet UNDAF 2 : Infrastructure reliée et Economie à forte croissance

Objectif 9. Accroître l'accès aux infrastructures de transport et à l'énergie pour les ménages

Résultats attendus	Indicateurs	Activités	Parties responsables	Ressources annuelles en dollars (à titre indicatif)
9.1. L'accès des ménages à l'électricité est amélioré	<p>Nombre de ménage ayant l'électricité</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Base</u> : à calculer - <u>Cible</u> : à déterminer 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire de l'IEC sur les avantages de l'électricité sur la santé, l'économie - Promouvoir les énergies alternatives - Electrifier le village - Promouvoir les pratiques et technologies pour l'économie d'énergie - Mettre en place de structures de gestion et de maintenance des infrastructures 	<p>Ministère de l'Énergie, Ministère des Travaux Publics, MRFDAT, BIT</p>	<p>30,000</p>
9.2. Les Fokontany et Hameaux sont désenclavés	<p>Nombres d'hameaux accessibles toute l'année</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Base</u> : à calculer - <u>Cible</u> : 100% 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire de nouvelles pistes rurales - Réhabiliter les pistes et sentiers dégradés - Réhabiliter en pavé les routes secondaires dans le Chef lieu de la Commune 		

Objectif national : Engagements 1 & 8 du MAP, Gouvernance responsable, partenariat

Effet UNDAF 1 : Gouvernance participative et solidaire

Objectif 10. Renforcer la gouvernance locale

Résultats attendus	Indicateurs	Activités	Parties responsables	Ressources annuelles en dollars (à titre indicatif)
10.1. L'organisation et le fonctionnement de l'Administration communale sont améliorés	% de population satisfaits des services offerts par la Commune - <i>Base</i> : à calculer - <i>Cible</i> : 100%	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des bureaux de Fokontany - Etoffer l'équipe exécutive communale de techniciens qualifiés - Renforcer la capacité du personnel de la Commune et des Fokontany - Doter la Commune d'équipements matériels 		
10.2. Les plans locaux de développement sont consolidés et opérationnels	Nombre de projets développés et réalisés dans les plans locaux - <i>Base</i> : 0% - <i>Cible</i> : 100%	<ul style="list-style-type: none"> - Constituer et redynamiser le Comité Communal de Développement - Elaborer le Schéma d'Aménagement Communal - Appuyer la Commune à réaliser les projets inscrits dans les plans locaux - Renforcer la capacité du personnel communal en planification, gestion de projet et suivi 	MPRD, MRFDAT UN-HABITAT	15,000
10.3. Les principes du civisme sont inculqués et adoptés par la population	% population connaissant ses droits et devoirs de citoyens - <i>Base</i> : à calculer - <i>Cible</i> : 100%	<ul style="list-style-type: none"> - Informer et former la population sur les principes du civisme - Développer et distribuer des outils de communication adéquats 	MEN, MPRD, MRFDAT UN-HABITAT	

Objectif national : Engagements 1 & 8 du MAP, Gouvernance responsable, partenariat

Effet UNDAF 1 : Gouvernance participative et solidaire

Objectif 11. Consolider le partenariat avec les parties prenantes à différents niveaux (OMD8)

Résultats attendus	Indicateurs	Activités	Parties responsables	Ressources annuelles en dollars (à titre indicatif)
11.1. Les acquis du projet sont capitalisés et diffusés en vue d'une mise à l'échelle	Documents de capitalisation disponibles et partagés - <u>Base</u> : <i>Aucun</i> - <u>Cible</u> : <i>Documents issus du projet</i>	- Elaboration d'un système de documentation/ capitalisation - Mise en œuvre du système de documentation/ capitalisation	MPRD	
11.2. La coordination des actions pour la mise en œuvre du projet est effective	Qualité de la coordination - <u>Base</u> : <i>Aucune</i> - <u>Cible</u> : <i>Excellente</i>	- Présenter les tenants et aboutissants du projet aux parties prenantes et partenaires potentiels - Etablir les cadres de collaboration appropriés	MPRD	10,000
11.3. Les contributions des différents ministères sectoriels et partenaires privés sont effectives	Proportions adéquates des contributions des acteurs - <u>Base</u> : <i>Aucune</i> - <u>Cible</u> : <i>Selon normes MVP</i>	- Harmoniser les plans de travail sectoriels des partenaires dans la Commune de Sambaina - Coordonner les actions des différents partenaires	MPRD	
Sous total Activités				
Gestion du projet : salaires et coûts de fonctionnement				
- Salaires équipe de projet				
- Equipements				
- Fonctionnements				
- Appui technique (Consultants, Earth Institute) & suivi-évaluation & communication				
Sous total Gestion du projet				
TOTAL GENERAL				
				250,000
				60,000
				40,000
				20,000
				30,000
				150,000
				400,000